



**CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE À LA RÉALISATION
DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS À
PERMIS DE CONSTRUIRE PORTANT SUR UNE MAISON
INDIVIDUELLE ET/OU SES ANNEXES
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

ARRETE N° : 2024/R191

DOSSIER N° DP 038 545 24 10070

Déposé incomplet le 05 juin 2024

Date d'affichage de l'avis de dépôt le 14/06/2024

de Monsieur RAMBERT Ludovic et
Madame RAMBERT Christelle

demeurant 4 avenue de la Tour
38450 VIF

pour L'installation de panneaux
photovoltaïques en toiture d'un
abri de jardin

sur un terrain sis 4 avenue de la Tour
38450 VIF

cadastré AO 691

Monsieur, Madame,

Vous avez déposé le 05/06/2024 à la mairie de Vif une demande de déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

Par courrier envoyé en RAR dans le premier mois suivant le dépôt de votre demande, des pièces complémentaires vous ont été demandées dans le cadre de la présente déclaration préalable.

L'ensemble des pièces n'étant pas parvenues en mairie dans le délai de 3 mois prévu à l'article R 423-39 du code de l'urbanisme, je vous informe que votre déclaration a fait l'objet d'une **décision tacite d'opposition**.

Il vous appartient donc de déposer une nouvelle demande afin de mener à bien votre projet.

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée

Fait à VIF

Le

10 OCT. 2024

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué à l'urbanisme,
à l'Aménagement du territoire,
à l'Agriculture et aux risques sanitaires

Jacques BÉCHENAU

